

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Numéro de référence de l'appel à manifestation d'intérêt :
001/EOI-MPRR-SSA-26

Date : 21 September 2026

1. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) invite les fournisseurs légalement établis au Sénégal et remplissant les conditions requises à manifester leur intérêt pour la fourniture, à Dakar, de services d'hébergement temporaire, de restauration et de mise à disposition d'espaces adaptés aux activités d'assistance destinées aux Bénéficiaires.

2. Contexte

Dans le cadre du programme de Protection, de Retour et de Réintégration des Migrants pour l'Afrique subsaharienne (Migrant Protection, Return and Réintégration Programme for Sub-Saharan Africa, MPRR-SSA), financé par l'Union européenne, l'OIM accompagne le Gouvernement du Sénégal dans le renforcement des mécanismes d'assistance et de protection des migrants.

3.1 Hébergement temporaire et espaces communs

- Capacité d'hébergement allant jusqu'à 200 personnes, avec des espaces distincts pour les femmes, les hommes et les familles.
- Chambres en excellent état comprenant lits, matelas, moustiquaires, draps, oreillers, toilettes et douches.
- Au moins une chambre avec des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Nettoyage complet après chaque séjour, entretien des espaces communs et désinfection régulière.
- Salle polyvalente, espaces communs sécurisés, réception ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et personnel de sécurité présent en permanence.
- Environnement respectueux de la sécurité, de la confidentialité et de la dignité des bénéficiaires.

3.2 Restauration

- Trois repas équilibrés et variés par jour, ou selon les besoins communiqués par l'OIM.
- Eau potable disponible en permanence, notamment par bouteilles dans les chambres et fontaines dans les espaces communs.
- Adaptation aux besoins nutritionnels, allergies, intolérances et considérations culturelles ou religieuses.
- Respect strict de la législation sénégalaise applicable en matière d'hygiène alimentaire.

3.3 Espaces pour les activités de l'OIM et de ses partenaires

- Espace équipé de tables et de chaises pour les activités d'information, de soutien psychosocial, de réintégration et de remise d'assistance.
- Salles ou espaces privés pour les entretiens de protection, les évaluations confidentielles et les examens médicaux.
- Conditions appropriées pour les activités MHPSS, la distribution de kits non alimentaires et l'aide monétaire en toute sécurité.

4. Bénéficiaires et volume des services

Les bénéficiaires sont des hommes, des femmes et des enfants assistés par l'OIM dans le cadre du programme MPRR-SSA, notamment des migrants sénégalais de retour et des migrants non-sénégalais en transit au Sénégal. Le nombre de bénéficiaires est variable et sera communiqué au prestataire selon les besoins.

5. Critères obligatoires d'éligibilité

- Être légalement enregistré au Sénégal et en règle avec les obligations fiscales et sociales applicables.
- Avoir passé les contrôles sanitaires, du travail et autres contrôles exigés par la législation sénégalaise pour les établissements privés offrant des services d'hébergement et de restauration.
- Être légalement établi depuis au moins cinq ans et justifier d'au moins cinq ans d'expérience en hébergement et restauration collective.
- Démontrer la capacité de gérer des volumes variables de bénéficiaires et une capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à 200 personnes.
- Respecter les exigences nationales en matière de santé, sécurité et hygiène, ainsi que les normes de l'OIM relatives à la protection, à la confidentialité et à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels.
- Être situé dans une zone accessible aux transports, idéalement dans un rayon maximal de 10 à 15 kilomètres de la Gare routière des Baux Maraîchers, avec un accès routier praticable de jour comme de nuit vers l'Aéroport international Blaise Diagne.

6. Informations et documents à soumettre

La manifestation d'intérêt doit comprendre les éléments suivants :

- Lettre de manifestation d'intérêt signée par le représentant légal.
- Brève présentation de l'entreprise, incluant le nombre d'employés, le chiffre d'affaires et le nombre d'années d'activité.
- Description détaillée des installations et services proposés, comprenant la capacité, le nombre de chambres et de lits, les installations sanitaires, les espaces communs et privés, la sécurité, l'accessibilité PMR et le dispositif de restauration.
- Photographies récentes et, si disponible, plan des installations.
- Liste des expériences similaires des cinq dernières années, accompagnée de références vérifiables et d'attestations de bonne exécution disponibles.
- Documents légaux et administratifs : registre de commerce, NINEA, licences et autorisations applicables, justificatifs fiscaux et sociaux, certificats sanitaires et autres documents réglementaires pertinents.
- Fiche d'information sur les fournisseurs (VIS V1.0) dûment remplie. La Partie 1 est requise pour l'enregistrement du fournisseur. La Partie 2 relative aux coordonnées bancaires sera complétée selon les instructions de l'OIM.
- Déclaration de conformité dûment remplie et signée par un représentant autorisé de l'organisation.
- Coordonnées complètes : raison sociale, adresse, pays, téléphone, courriel, site Web et personne de contact.

Important : aucun prix ni tarif ne doit être soumis à ce stade.

7. Critères de présélection

Critère	Nature de l'examen
Conformité administrative et légale	Éliminatoire
Expérience pertinente en hébergement et restauration collective	Technique
Capacité d'accueil et capacité logistique	Technique
Qualité, hygiène, sécurité et conformité des installations	Technique
Accessibilité, proximité et accès routier	Technique
Protection, confidentialité, PSEA et inclusion	Conformité

L'OIM pourra procéder à une vérification documentaire, contacter les références communiquées et effectuer une visite des installations avant toute décision de présélection. La présélection n'empporte aucune garantie d'invitation, d'attribution ou de volume d'activité.

8. Coordination, suivi et pièces justificatives

- Se conformer aux procédures et standards de l'OIM et participer aux réunions de coordination lorsqu'elles sont requises.
- Coordonner étroitement avec l'équipe de l'OIM avant, pendant et après la fourniture des services.
- Fournir en temps opportun des listes d'émargement signées indiquant les bénéficiaires hébergés, les dates et le nombre de repas servis.
- Transmettre rapidement les factures et justificatifs requis, avec les mentions obligatoires, notamment la date, le montant en lettres et en chiffres et le cachet de l'établissement.

9. Exigences éthiques

- Principe « Ne pas nuire » (Do No Harm).
- Non-discrimination.
- Confidentialité et protection des données personnelles.
- Tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels (PSEA).
- Respect de la dimension de genre.
- Inclusion des personnes en situation de handicap.
- Prévention de la fraude, de la corruption, du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme, du travail des enfants, du travail forcé et de la traite des êtres humains

Description	SÉLECTION DE FOURNISSEURS de Services d'hébergement temporaire et de restauration des Bénéficiaires.
Date limite de soumission de la manifestation d'intérêt	21/10/2026. En cas de doute sur le fuseau horaire, veuillez consulter le site http://www.timeanddate.com/worldclock/ .
Éléments à inclure dans la manifestation d'intérêt	La manifestation d'intérêt doit comporter les informations suivantes : • Brève présentation de la société, y compris le nombre d'employés, le chiffre d'affaires et le nombre d'années d'activité. • Liste de références attestant des qualifications demandées pour participer à la prochaine procédure d'appel d'offres • Coordonnées : nom et adresse complets, pays, numéro de téléphone, adresse électronique, site Web et personne à contacter. Note : Les prix ne sont pas demandés à ce stade.
Méthode de soumission	Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique comme suit : Adresse électronique : procurementdkr@iom.int Format des fichiers : PDF Le nom des fichiers doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux qui ne font pas partie du clavier ou de l'alphabet latin. ▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus. ▪ Taille maximum des fichiers par transmission : 50MB

	▪ Objet obligatoire du courriel : Services d’hébergement temporaire et de restauration des Bénéficiaires. ▪ Les courriels multiples doivent être clairement identifiés en indiquant dans l’objet « courriel n° X sur Y », et dans le dernier « courriel n° Y sur Y ». ▪ Vous devriez recevoir un accusé de réception par courrier électronique.
Personne de contact – correspondance et demandes de précisions	. procurementdkr@iom.int Adresse <u>électronique</u> : procurementdkr@iom.int
Conditions de l’appel à manifestation d’intérêt	Le présent appel à manifestation d’intérêt ne constitue pas un appel à la concurrence. L’OIM Senegal se réserve le droit de modifier ou d’annuler son appel à tout moment au cours de la période de manifestation d’intérêt et/ou de la procédure d’appel à la concurrence qui s’ensuivra. L’OIM Senegal se réserve également le droit d’exiger le respect de conditions supplémentaires au fur et à mesure de la publication des documents finaux qui constitueront le dossier d’appel à la concurrence. La soumission d’une manifestation d’intérêt ne garantit pas automatiquement qu’un dossier d’appel à la concurrence sera reçu une fois qu’il aura été publié. Les appels d’offres ou les demandes d’offres de prix et tout bon d’achat ou contrat qui en découlent seront émis conformément aux règles et procédures de l’OIM